

# Help Animals info

DÉCEMBRE 2025

Revue NUMÉRO 173

**Marché de Noël**

*Au refuge d'Anderlecht*

*le samedi 13 décembre 2025*





*Parrainez  
nos protégés !*

## AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent mensuel au compte :

*Scan me*



Belfius

BE57 0682 0361 3535

en prenant bien soin d'y intégrer la communication « Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Bien entendu, vous parrainez à la mesure de vos moyens et nous vous enverrons sa photo. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre.

Votre futur(e) filleul(e) vous en remerciera déjà !

N'hésitez pas à nous contacter au 02/523.44.16 pour tout autre renseignement



---

**ISOTHERMOS S.A.**  
ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

---

Matériel pour tramways,  
métros et autobus

*Par sympathie  
pour nos amis  
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48  
1070 Bruxelles Belgique  
Tél. 02 / 205.12.11

# Sommaire

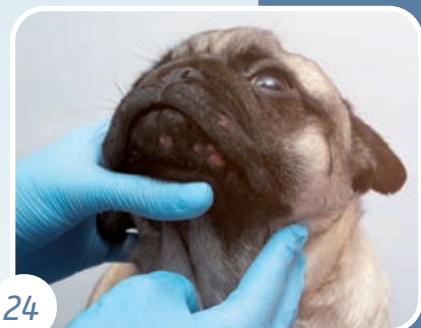
<i>Le mot de la présidente</i>	p.05
<i>Adoptions du refuge de Braine-le-Château</i>	p.08
<i>Comment bien choisir son chien ?</i>	p.12
<i>Nos missions sauvetages</i>	p.14
<i>Stop au massacre des chiens de rue au Maroc</i>	p.18
<i>Les vérités cachées des tests cosmétiques</i>	p.20
<i>Le trafic des animaux sauvages dans le monde</i>	p.22
<i>La dermatologie et nos animaux domestiques</i>	p.24
<i>La gale du renard à Bruxelles</i>	p.26
<i>Des pratiques particulières dans certains zoos...</i>	p.28



12



18



24

<b>Braine-le-Château</b> HK30224417	10 rue du Bois d'Apechau 1440 Braine-le-Château <b>T.</b> 02/204.49.50	Ouvert tous les jours de 13h00 à 17h00 (Sauf les dimanches et jours fériés)
<b>Waterloo</b> HK30224417	40 Rue du Coq 1410 Waterloo <b>T.</b> 02/204.49.50	UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
<b>Anderlecht</b> HK30230346	203 rue Bollinckx 1070 Anderlecht <b>T.</b> 02/523.44.16	Ouvert tous les jours de 13h à 17h, Samedi de 11h à 12h30 et de 13h à 17h (Fermé les dimanches et jours fériés)
<b>EN VOITURE :</b> Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.		<b>LES BUS 73 et 78 :</b> départ gare du Midi, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher en direction du ring, traverser au feu et prendre la rue Bollinckx à gauche. Pour le bus 78 (qui ne roule pas le week-end), descendre à l'arrêt Bollinckx.
<b>LE BUS 49 :</b> Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", prendre la correspondance bus 78 ou se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).		<b>LE BUS 74 :</b> Départ arrêts Everard (bd Simonet, Anderlecht) ou gare d'Uccle Stalle, descendre à l'arrêt Digue du Canal. Prendre la correspondance bus 78 ou marcher 10 minutes sur le bd Industriel, puis à droite bd International : la rue Bollinckx est immédiatement à gauche.

**RÉDACTION :** A. Dumortier, N. Pineau, Ch. De Meyer, S. Devis, D. Verpeut, Ch. Loeman, B. Decamps et les équipes de Braine-le-Château et d'Anderlecht

**ÉDITEUR RESPONSABLE :** A. Dumortier, Help Animals asbl rue Bollinckx 203 – 1070 Bruxelles **CRÉATION :** Studio David SPRL

**TRADUCTION :** Mia Van der Stappen et Guy De Grauwe.

**PHOTOS :** Help Animals ASBL, Isaline Glorieux, les équipes de Braine-le-Château et d'Anderlecht, personnel et bénévoles.

# Membres donateurs

## VOS AVANTAGES FISCAUX



**MEMBRE  
ADHÉRENT**  
15€



**★★ MEMBRE  
SYMPATHISANT**  
25€



**★★★ MEMBRE  
PROTECTEUR**  
60€



**★ MEMBRE  
À VIE**  
250€

À l'exception de la cotisation "membre à vie", aucune de ces cotisations n'est déductible de vos impôts ! Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3<sup>ème</sup> âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient

être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...). Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'État nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.



**Suivez nous sur les réseaux sociaux !**



**OPTICIEN C.VANDEN HEUVEL**

SPÉCIALISTE VARILUX

Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]

1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



**TRIBEL METALS**

VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles

TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60

**WWW.TRIBEL.BE**

# Le mot de la présidente



**Stéphanie Devis**  
Présidente d' HELP ANIMALS

Chers membres, chers amis des animaux,  
J'espère de tout cœur que vous avez passé un bel été, entourés  
de ceux qui vous sont chers, humains comme animaux.

Je voudrais tout d'abord revenir sur un moment fort pour notre association : l'inauguration de notre refuge de Waterloo. Quel week-end magique ! Ce fut un immense succès, rempli de chaleur et d'ondes positives. Des visages rayonnants, des rires, des échanges touchants, et surtout, cette même passion partagée pour la cause animale. Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur le Ministre-Président Dolimont ainsi que Madame la Bourgmestre de Waterloo, Florence Reuter, pour leur présence à nos côtés. Leur soutien, tout comme le vôtre, a rendu cet événement inoubliable.

Ce refuge, c'est plus qu'un nouveau bâtiment, c'est une promesse de vie qui nous permettra de sauver encore davantage d'animaux en leur offrant un abri digne, des soins, et surtout une chance de retrouver confiance en l'humain. Chaque pièce, chaque enclos, chaque recoin de ce lieu a été pensé pour leur bien-être. Nous aurions préféré ne pas devoir en arriver là... mais les abandons et les demandes d'aide explosent. Et si nous avons pu le faire, c'est grâce à vous, à votre confiance et à votre fidélité. Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible.

Une autre grande nouvelle vient également illuminer cette fin d'année. Les travaux d'Anderlecht vont enfin commencer ! Le bâtiment du 201, Rue Bollinckx sera démolî pour laisser place à une première partie de notre futur refuge. C'est une étape que nous attendions avec impatience, et je me réjouis de voir ce projet se concrétiser. Chers membres, je souhaite rappeler que nous vous tiendrons régulièrement informés de son avancement, pour nos chiens et chats afin que vous puissiez suivre chaque étape avec nous.

Bien sûr, notre quotidien reste marqué par de nombreux et douloureux défis. Les saisies et prises en charge d'animaux continuent à se multiplier, et cette année encore, la situation a été particulièrement dramatique. Mais malgré les difficultés et les obstacles, nous continuons à avancer, unis par la même mission, le même but : redonner espoir à ceux qui l'ont perdu.

Heureusement, il y a aussi de belles histoires qui nous donnent de la force, des adoptions réussies, des animaux qui retrouvent enfin la douceur d'un foyer. Ces victoires, petites ou grandes, nous rappellent chaque jour pourquoi nous nous battons.

Je souhaite adresser un grand merci à nos bénévoles, nos familles d'accueil, nos donateurs, chaque membre de Help Animals et à notre personnel. Chaque jour, été comme hiver, nos équipes veillent à assurer la propreté de nos refuges et à entourer chaque animal de chaleur et d'attention, parfois dans le froid ou dans des conditions difficiles. Leur engagement, leur énergie et leur dévouement sont essentiels pour que notre mission continue, et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

En cette période de fêtes, je vous souhaite à toutes et tous un Joyeux Noël, des fêtes de fin d'année pleines de douceur, de chaleur et de bonheur, entourés de ceux que vous aimez.



Pour préparer cette fin d'année, nous aurons d'ailleurs le plaisir de vous accueillir dans notre refuge d'Anderlecht où nous organisons, le samedi 13 décembre (de 11h00 à 17h00), notre petit Marché de Noël annuel. Vous aurez l'occasion de vous y réchauffer avec des boissons chaudes, mais aussi de choisir pour vos proches de jolis petits cadeaux sympas et pas chers.

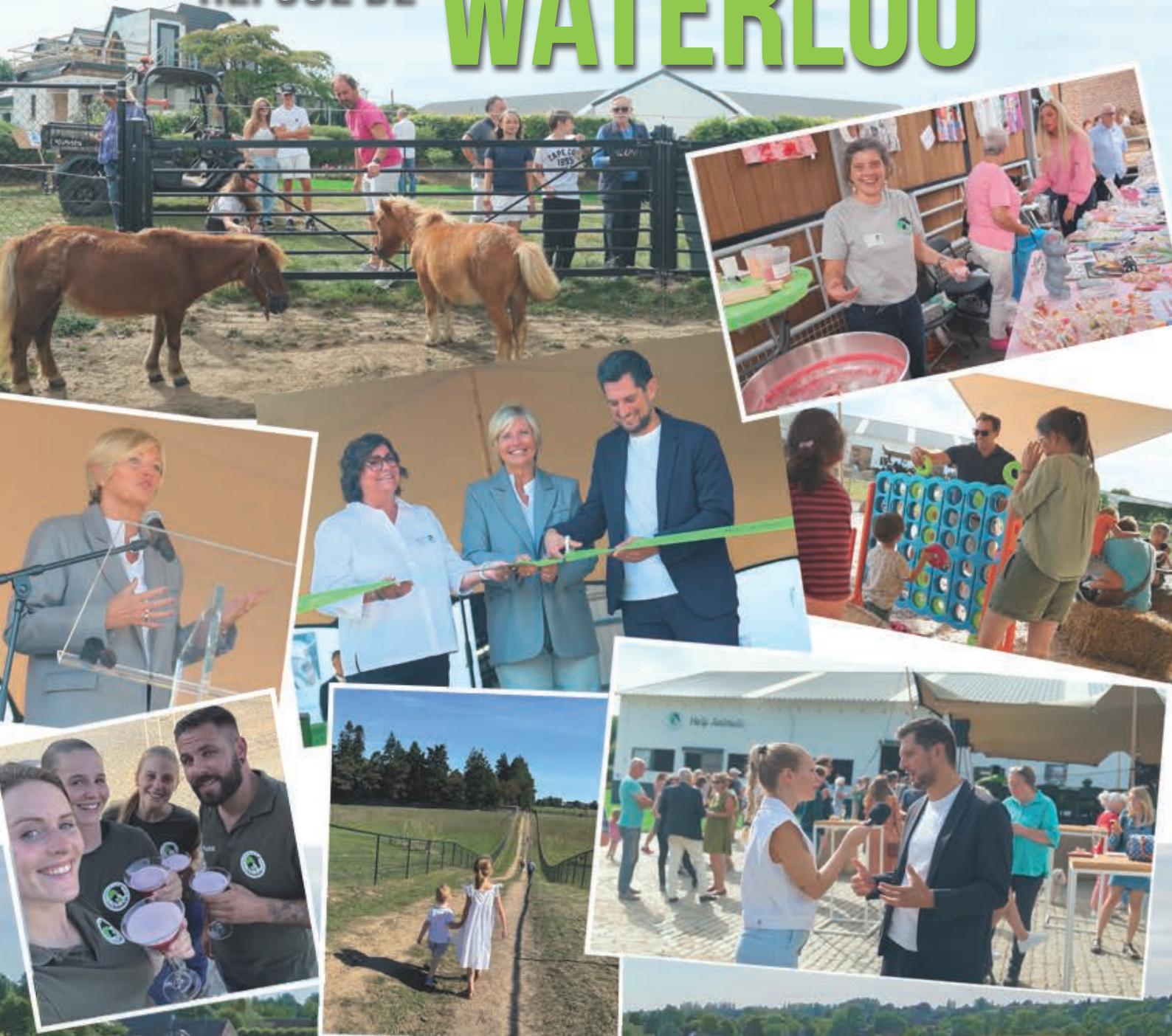
Et, bien sûr, nous comptons sur vous pour gâter nos animaux et déposer vos attentions sous le sapin. Soyez sûrs que votre cœur, votre générosité réconforteront ces coeurs blessés par les aléas de la vie.

Continuons, ensemble, à faire vivre cette belle chaîne de solidarité. Et souvenons-nous, chaque geste compte, aussi petit soit-il, pour changer une vie.

Avec toute mon amitié,

Devis Stéphanie  
Présidente bénévole

# INAUGURATION DU NOUVEAU REFUGE DE WATERLOO





# LES ADOPTIONS

*Du refuge de  
Braine-le-Château*



Spring et Automne



Kebab



Gayack



Gringotts et Valérie



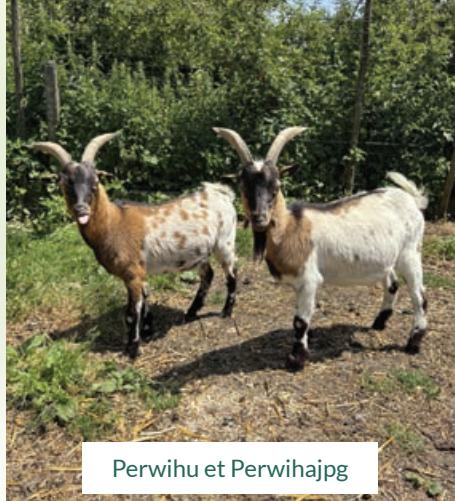
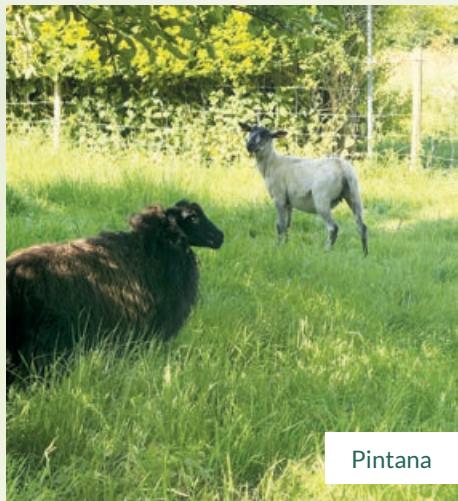
Blue



Daniel et Clochette

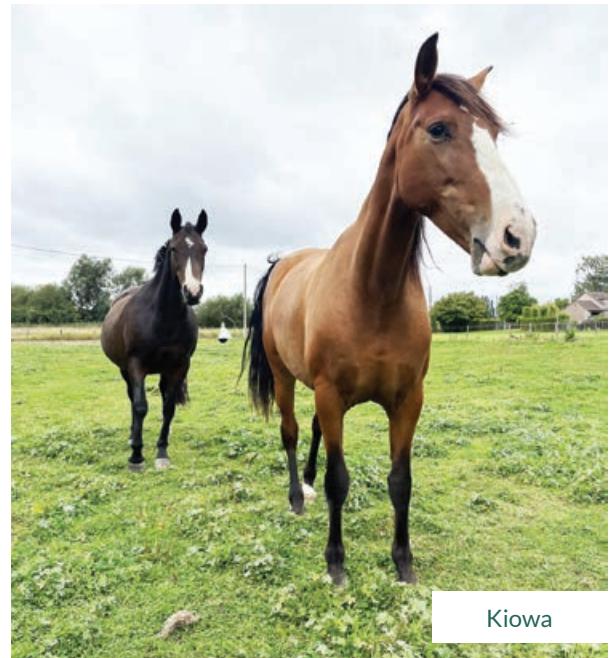


Optima





Kiproko



Kiowa



Némésis et Shaman



Mozart



Koren

# CELUI QUI ATTEND

*Je suis celui qui attend.*

*Qui t'attend encore.*

*Qui t'attend depuis tant de temps. Qui attend de passer de l'ombre à la lumière. Mon présent est imparfait. Grâce à toi, mon futur sera-t-il enfin plus que parfait ?*



## CŒUR CABOSSÉ, MAIS TOUJOURS PRÊT À BATTRE POUR TOI !

T'es un homme ? Une femme ? Jeune ou pas, franchement, moi j'aime les deux. Ça fait une plombe que j'moisis dans cette cage, et maintenant je suis aux abois : j'ai plus d'temps à perdre. J'en peux plus d'rester ici, impuissant, pattes croisées, à entendre les portes qui se ferment.

Oui, je sais, je sais, à 4 balais, je suis plus vraiment un dog model ni un jeune premier... mais jamais j'baisserai les pattes : j'ai encore un énorme capital d'amour à dépenser ! Comment, tu m'connais pas encore ? M'enfin, c'est moi, Rico, le BG (beau gosse) athlétique bien charpenté, la tornade d'énergie aux yeux de braise. Sauf que, sous la carapace et les biscuits, je suis juste un cœur tendre sur pattes, un colosse au cœur d'argile. Un balèze à la sensibilité XXL, quoi !

Baroudeur infatigable, aventurier des rues, je brûle de devenir ton ombre tempétueuse : ton garde du corps, ton garde du cœur. J'veux pas d'une liaison sans lendemain. Moi, je signe direct pour un contrat de fidélité à durée indéterminée.

Mon passé ? Aimé (un jour peut-être... pour tout te dire, j'parviens même plus à m'en souvenir) puis abandonné sans un au revoir... mais basta, hein ! J'en ai marre d'endosser le rôle d'accidenté de l'existence. J'veux être ta star, l'élu de ton cœur, ton âme sœur.

J'veux entrer dans la lumière de ton regard et écrire « toi et moi » au futur. Alors, plutôt que d'consulter un astrologue, j'me mets à poil devant toi pour un strip-tease moral : je suis pas là pour collectionner les timbres, uniquement les moments intimes inoubliables !

Ton profil idéal ? Je t'imagine super coéquipier(ère) surtout pas pantouflard(e), prêt(e) à explorer la ville et la vie avec moi. Si t'aimes les découvertes inattendues, si t'as envie de créer de nouveaux souvenirs, toi et moi, j'en mets ma patte à couper, on est faits pour se rencontrer !

Parce que moi, tu vois, j'veux pas décrocher la Lune... juste décrocher les étoiles avec toi, pour que chaque nuit, quand je fermerai les yeux à tes côtés, je ne rêve plus jamais de m'évader.

Annonce exclusive sur le site « Adopte-moi ».  
Chien d'exception prêt pour relation intense et unique.  
Pour devenir l'as de trèfle qui piquera mon cœur, envoie-moi vite ton message !  
Ton futur Zorro sauveur de cœur,  
Rico alias Foudamour

Anne Dumortier

# Comment bien choisir son chien ?



Photo: Isaline Glorieux

Un simple coup d'œil sur les sites Internet ou les pages Facebook des refuges suffit pour s'en rendre compte : les Malinois, American Staffordshire, Pitbulls, Rottweilers, Huskies, ... et apparentés y sont majoritaires.

Ce sont aussi ceux qui y séjournent le plus longtemps, parfois jusqu'au terme de leur existence !

Des chiens souvent "victimes" de leur côté "craquant" lorsqu'ils sont chiots, de l'image que la race véhicule et à laquelle on souhaite être associé, ou d'un effet de mode !

## La faute à qui ?

- À certains éleveurs qui "vendent du chiot" sans chercher à savoir si le style de vie, l'expérience et l'environnement social des futurs adoptants sont compatibles avec la race.
- Aux adoptants qui ne s'informent pas sur les besoins et contraintes liés à la race du chien qu'ils ont choisie...
- Aux nombreuses vidéos disponibles sur Internet qui montrent des chiens – des Malinois et Border Collies, notamment – à l'intelligence, aux facultés d'obéissance et aux performances sportives, voire acrobatiques, incroyables.

Des images qui oblitèrent le temps et l'énergie investis par l'éducateur pour arriver à de tels résultats...

Et lorsque le chiot devient adulte, il arrive trop souvent que l'adoptant soit dépassé en termes d'éducation, d'autorité, de force physique, ou ne parvienne plus à satisfaire les besoins en dépense énergétique de son chien.

Celui-ci, frustré, peut alors développer des problèmes de comportement tels que la destruction d'objets, la fugue, l'agressivité... ou une prise de poids suivie de problèmes de santé !

La solution de facilité consiste alors à se débarrasser du problème en le déposant - dans le meilleur des cas - dans un refuge...

Selon la loi, l'abandon d'un chien peut être puni d'une peine de prison... mais ici, c'est la victime qui en épope !

## Quelle race ou quel type de chien me convient ?

Si le choix d'un chien se décide souvent sur un "coup de cœur" ou des considérations esthétiques, voire de mode, il est essentiel de ne pas négliger les questions de caractère, de besoins et de comportement.

Voici quelques questions à vous poser avant d'arrêter votre choix :

- **Quel temps et quelle énergie suis-je prêt.e à consacrer à mon nouveau compagnon ?**  
Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il gèle, votre chien aura besoin de sortir plusieurs fois par jour pour faire ses besoins, sentir des odeurs, jouer, se sociabiliser avec d'autres chiens...  
Certaines races en auront plus besoin que d'autres.  
Mieux vaut le savoir avant l'adoption.
- **Combien de temps votre chien restera-t-il seul en journée ?**  
Certains chiens supportent mal la solitude : Dalmatien, Border Collie, Berger Australien, Jack Russell et, généralement, tous les chiens très actifs...
- **Mon environnement familial est-il adapté ? Serai-je seul.e à m'en occuper ? Mes proches sont-ils prêts à l'accueillir ? L'un de mes proches souffre-t-il de problèmes d'allergie ?**  
Si vous avez des enfants en bas âge, évitez les chiens trop réactifs ou trop brutaux...

- **Est-ce que je dispose d'un jardin et/ou d'un espace vert à proximité de chez moi ?**  
Un jardin ne suffit pas, votre chien a besoin de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles odeurs, de rencontrer des congénères...
- **Suis-je maniaque de la propreté ?**  
Dans ce cas, évitez les chiens aux mues abondantes (Huskies...) ou qui aiment l'eau et la boue (Golden Retriever, Labrador...)
- **Ai-je les moyens financiers pour l'assumer ?**  
Un chien coûte de l'argent : alimentation adaptée, éducation/dressage, toilettage, friandises, jouets, assurance, frais de vétérinaire, dog-sitter...
- **J'ai déjà un animal de compagnie, vont-ils s'entendre ?**
- **Ai-je la capacité physique pour gérer sa force ?**  
En fonction de votre âge, de votre morphologie, ...
- **Ai-je de l'expérience en éducation canine ou suis-je prêt.e à faire appel à un spécialiste ?**  
Soyez conscient.e que certaines races nécessitent stimulation, dressage et encadrement constants.



**Si vous envisagez d'adopter un chien pour la première fois... ou encore, si vous êtes sédentaire, senior ou disposez de peu de temps à lui consacrer...**  
En pareilles situations, choisissez une race de chiens docile et affectueuse, facile à éduquer, et privilégiez un chien de taille petite ou moyenne : Bichon, Bouledogue Français, Caniche, Chihuahua, Carlin...



**Si vous êtes une personne ou une famille active, partager des activités sportives** (randonnée, jogging, cani cross, agility...) et des jeux avec votre chien renforcera les liens qui vous unissent : Husky, Berger Australien, Border Collie, Labrador, Golden Retriever, Braque, Jack Russell sont les races qui correspondent à votre tempérament.



**Si vous cherchez un chien dévoué et protecteur** auquel vous avez du temps à consacrer, Berger Allemand, Bouvier Bernois, Labrador, Golden Retriever... vous combleront.



**Si vous avez de l'expérience en éducation canine** et l'étoffe d'un "mâle alpha", vous êtes une personne active et avez faite votre la maxime "une main de fer dans un gant de velours" : vous appréciez alors certainement les qualités des Rottweiler, Malinois, American Staffordshire, Pitbull...

Il n'y a pas de formule magique, chaque chien ayant sa propre personnalité... Mais en vous informant sur les besoins de chaque race, vous pourrez certainement réduire le risque d'erreur de casting.

Internet est truffé (!) de sites qui vous proposent des quiz ou des informations spécifiques à chaque race pour vous aider à faire le bon choix. Et si, par bonheur, votre choix se porte sur un chien de refuge, vous pouvez vous fier sans hésiter au jugement des soigneurs qui vivent au quotidien avec eux.

Bruno Decamps

# NOS MISSIONS

# SAUVETAGES



## Serions-nous atteints de psittacisme<sup>(1)</sup> ?

Il est encore question de négligences. D'abandons. De souffrances intolérables infligées à des êtres sensibles innocents qui n'avaient jamais rien demandé.

Il est encore question de saisies et prises en charges pour tenter de sauver des vies malmenées dans des conditions innommables.

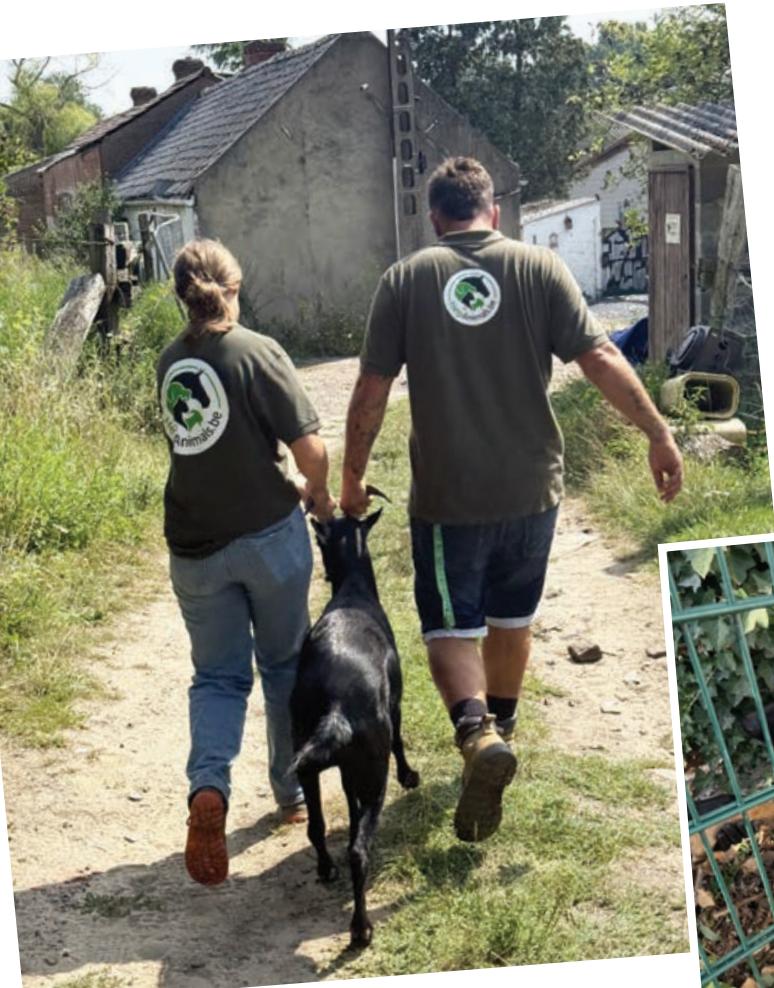
Il est encore question de solidarité entre refuges pour répartir ces âmes perdues et les accueillir dans un espace confortable, adapté à leurs besoins, où soigneurs et vétérinaires panseront leurs blessures et les aideront à retrouver santé et sérénité.

Il est encore question de récidivistes, de multirécidivistes, d'êtres dits « humains » qui traitent leurs animaux comme des objets encombrants qu'ils négligent ou brisent au gré de leurs caprices, de leur ignorance, de leur irresponsabilité. De leur cruauté.

Il est encore question d'images qui parlent d'elles-mêmes. Il est encore question de chiffres : combien de ces victimes sont désormais des réfugiés hébergés dans la sécurité et l'amour qu'elles n'avaient pas connus avant d'arriver en état d'urgence dans nos refuges d'Anderlecht, Braine-le-Château et Waterloo ?

En moins de six mois, le nombre de nos protégés a littéralement explosé. Mais nous gardons espoir.

<sup>(1)</sup> Répétition systématique de mots et phrases à la manière d'un perroquet.



**CHEZ HELP ANIMALS,  
ENSEMBLE, AVEC VOUS,  
GRÂCE À VOUS, NOUS  
CONTINUERONS À FAIRE  
LA DIFFÉRENCE.**

**ENSEMBLE, AVEC VOUS,  
GRÂCE À VOUS,  
NOUS BATTRONS LA  
MALTRAITANCE.  
VOUS ÊTES NOTRE FORCE !**



*Vos dons sont  
notre **unique**  
**soutien** !*

Deductibles des impôts à partir de 40,00 €



Belfius BE57 0682 0361 3535 ING BE71 3100 0291 8069



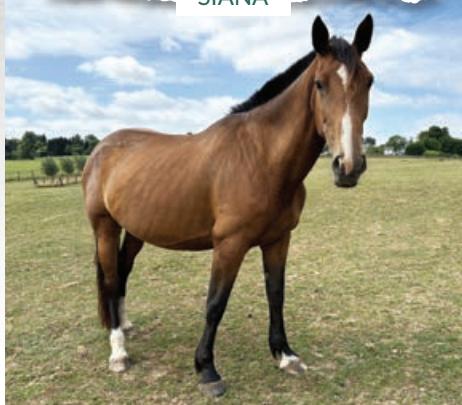
SIANA



MADONNA



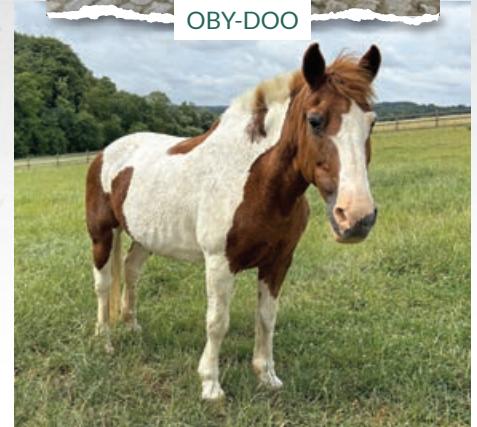
OBY-DOO



PIPERITA

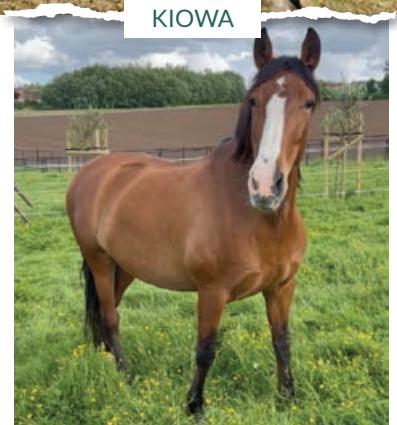
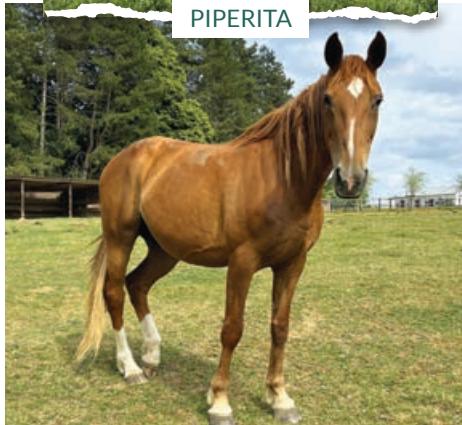


KIOWA



KIPROKO

## AVANT APRÈS





## Offrez-leur un nouveau foyer



Accueillir chez soi un animal ne s'improvise pas à partir d'un coup de foudre visuel. Pour être vraiment sûr(e) que vous êtes faits l'un pour l'autre, il est primordial que vous établissiez un contact véritable avec lui (en venant le visiter, le caresser ou le promener régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps, mais également varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, nous vous invitons à consulter notre site Internet quotidiennement actualisé [www.helpanimals.be](http://www.helpanimals.be) ou encore à vous informer sur place ou par téléphone uniquement au 02/523.44.16 auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui vous communiquera avec plaisir toutes les précisions nécessaires sur l'animal avec lequel vous souhaitez partager un beau chemin de vie.





# COUPE DU MONDE AU MAROC : STOP AU MASSACRE DES CHIENS DE RUE

*Alors que le Maroc s'apprête à coorganiser la Coupe du monde de football 2030 avec l'Espagne et le Portugal, des centaines de chiens et chats sans abri abattus au fusil sous les yeux de témoins horrifiés, ou encore attrapés par le cou, battus à coups de bâton, empoisonnés, brûlés vifs y vivent chaque jour l'enfer sur terre ! Au nom d'un événement sportif mondial, chiens et chiots séparés de leur mère, ces victimes innocentes et sensibles, blessées ou mourantes, traînées sans ménagement, hurlent de terreur et de douleur avant de finir enfermées, entassées dans des cages exiguës où on les laissera agoniser sans eau, nourriture ni soins. Le seul but de ces opérations de "nettoyage" ? Embellir les villes qui accueilleront les fans de football.*

*Combien de temps encore resterons-nous complices de cet assourdissant bruit du silence face à ces atrocités ? Combien de temps encore ignorerons-nous le sort de ces ombres de la rue qui errent sans défense dans la jungle urbaine ?*

*Offrir une image aseptisée aux touristes et fans de foot ne peut se faire au prix de la mort animale. Agissons ensemble. Maintenant. Dénonçons l'horreur de ces pratiques barbares qui se cache derrière les paillettes de cette tragédie...*

Cruelle, insoutenable réalité : ainsi, selon PETA, le Maroc prévoirait d'ici 2030 « d'exterminer 99% des chiens sans abri (soit 3 millions d'individus) à travers le pays ».

L'I.A.W.P.C (International Animal Coalition) estime que quelque 300 000 chiens des rues y sont tués chaque année. Et pourtant, en dépit de ces crimes abjects, la FIFA (Fédération Internationale de Football Association) a officiellement accordé l'organisation du Mondial 2030 au trio Maroc-Espagne-Portugal.

## Des animaux errants : une préoccupation pour la santé publique

Actuellement, il existe environ 900 millions de chiens dans le monde. On estime que 75% d'entre eux (675 millions) sont des chiens errants en liberté, qui sont plus courants dans les pays en voie de développement que dans les pays dits développés.

Confronté à une prolifération de chiens sans abri estimée à 3 millions, le Maroc souffre des effets de leur surpopulation. Or, ces chiens représentent effectivement des risques sanitaires importants. Ils peuvent être porteurs de diverses maladies transmissibles à l'homme (notamment la rage), maladies qui peuvent également rapidement impacter la population. Ils peuvent aussi causer des accidents par morsures, particulièrement chez les enfants, et contribuer à la propagation de maladies entre les animaux domestiques et sauvages. Mais, s'ils envahissent les espaces publics, ce n'est pas par choix, mais bien par abandon. Le manque de sensibilisation à la stérilisation, l'absence de politiques de gestion durable et un dysfonctionnement dans l'éducation à la responsabilité des propriétaires sont des causes directes de ce phénomène.

## Faut-il punir les chiens pour les erreurs humaines ?

Pour les défenseurs de ces animaux, la solution à la « crise des chiens errants » ne réside pas dans l'élimination, mais dans la compassion et l'action responsable. Précisément, la Coalition internationale pour la protection des animaux appelle à la mise en place de solutions plus humaines, comme la stérilisation et la vaccination des chiens errants, programmes déjà mis en œuvre avec succès dans d'autres pays. Ces approches permettraient de contrôler la population canine tout en respectant le bien-être animal, et en assurant une meilleure cohabitation entre les habitants et les animaux dans l'espace urbain.

## Actions et réactions

Le phénomène des chiens errants au Maroc inquiète la population, mais leur abattage suscite aussi l'indignation des défenseurs de la cause animale. Pour eux, il ne s'agit pas que de protéger les chiens, mais également d'éduquer les générations futures au respect de toute vie, quelle qu'elle soit. Les campagnes de sensibilisation doivent aller de pair avec des actions concrètes, comme la création de refuges et de centres de soins, car l'humanité d'une société se mesure à la manière dont elle traite ses plus vulnérables, animaux inclus.

Une pétition a d'ailleurs été lancée sur la plateforme **International animal coalition** (IAWPC) contre l'élimination de ces animaux en vue de la Coupe du monde 2030.

Dans une lettre, la célèbre activiste primatologue Jane Goodall a ainsi appelé la FIFA à intervenir pour mettre fin à cette cruauté, exigeant « que des mesures fermes soient prises contre le Maroc, qui compte abattre trois millions de chiens errants dans la perspective de la Coupe du monde 2030 ». Elle y accuse la FIFA d'avoir reçu et ignoré « des dossiers détaillés évoquant ces actes horribles, dont la plupart sont perpétrés selon des méthodes brutales et cruelles (...) » et, faute de réagir à ces massacres, de provoquer la colère « des fans de football dont beaucoup sont des amoureux des animaux. »

## Que dit la législation marocaine ?

En 2019, le roi Mohammed VI a donné ses instructions royales pour mettre fin au massacre des chiens et des chats errants qui dure depuis des décennies, et les autorités ont signé un accord pour faire cesser les tueries. Il y était prévu de contrôler éthiquement la population de chiens errants par la stérilisation, la vaccination et la création de refuges pour limiter leur prolifération. Cependant, cet accord n'a pas tenu et les massacres ont repris dans le pays qui se prépare à accueillir la Coupe du Monde de la FIFA 2030.

Alors que le gouvernement marocain a fait la sourde oreille face aux appels des associations et aux boycotts touristiques et sportifs, tout au contraire, ce sont les organisations caritatives marocaines qui ont traité, stérilisé, vacciné et identifié plus de 6 000 chiens et chats sans foyer rien qu'au cours des dernières années.

## Espoir ou illusion ?

La mobilisation de la société civile et la pression internationale auraient-elles fini par payer ?

Le gouvernement marocain a récemment adopté le projet de loi n°19.25 "relatif à la protection des animaux errants et à la prévention des dangers qu'ils peuvent engendrer" <sup>(1)</sup>. Ce nouveau texte de loi vise à protéger ces animaux contre les maladies et les risques auxquels ils sont exposés par la stérilisation et la vaccination, tout en assurant leur prise en charge dans des conditions appropriées.

<sup>(1)</sup> Source : 30 millions d'amis

Il condamne les actes de cruauté, notamment à travers l'interdiction de supprimer la vie d'un animal errant sans raison valable ou l'interdiction de la maltraitance des animaux sous toutes ses formes.

Mais... restons prudents, d'autant que les autorités marocaines avaient déjà affirmé par le passé avoir mis fin à ces massacres alors que témoignages et vidéos continuaient d'affluer : abattages arbitraires, empoisonnements, maltraitances... !

Malgré cette adoption saluée par plusieurs ONG, de nombreuses associations locales et internationales signalent la poursuite de captures et d'abattages d'animaux errants avec le recours à des sociétés privées dont les "fourgons de la mort", banalisés pour ne pas attirer l'attention, circulent 24 heures sur 24, opérant dans l'ombre pour éviter les regards du public.

Selon les informations de la coalition internationale pour les animaux, la situation sur le terrain ne reflète donc actuellement pas encore les ambitions de cette nouvelle loi.

## Que pouvons-nous faire ?

Tant marocaines qu'internationales, de nombreuses associations de défense des animaux font circuler des pétitions mises en ligne sur les réseaux sociaux pour dénoncer ces massacres et appeler le gouvernement marocain, les autorités locales et la FIFA à mettre fin à l'éradication massive des chiens de rue. Vous, défenseurs de la cause animale, vous pouvez les signer et les partager pour sensibiliser un maximum de personnes.

Vous aimez le Maroc ? Vous aimez le football ? Que vous soyez supporters ou simples touristes, vous avez tous le droit, vous avez surtout le devoir d'interpeller les autorités locales pour exprimer votre opposition.

Ne rien faire, c'est tout accepter : ne restez pas silencieux face à ces tortures moyenâgeuses ! Faites entendre votre voix pour défendre le droit à la vie de ces victimes innocentes : les chiens de rue du Maroc comptent sur chacun de nous.

Anne Dumortier





# LES VÉRITÉS CACHÉES DES TESTS COSMÉTIQUES

Cobaye : animal d'essais qui devient un animal décès. (Serge Mirjean)

**Ce soir de fête, serez-vous la plus belle ou le plus beau pour aller danser ?**

**Mesdames, peut-être activerez-vous votre beauté avec cette crème antirides miracle ? Sans doute serez-vous tout feu, tout femme ? Après tout, vous le valez bien, n'est-ce pas ? Mais votre teint parfait, vos yeux de biche, l'éclat de vos lèvres pulpeuses, le secret de votre peau radieuse, le délicat sillage parfumé de votre fragrance valent-ils le prix de toutes nos souffrances ?**

**Et vous, les hommes, vous raserez-vous de près pour garder une efficacité d'avance ? Incarnez-vous la perfection au masculin ? Votre parfum imposera-t-il vos règles du jeu ? Serez-vous la représentation parfaite de l'homme moderne ?**

**Mais derrière votre désir d'éternelle jeunesse, il y a NOUS, rats, cobayes, lapins, animaux de laboratoire torturés : combien de temps ignorerez-vous encore que avons payé de notre vie le prix de votre beauté ?**

## QUELS ANIMAUX SONT UTILISÉS DANS LES TESTS DE PRODUITS COSMÉTIQUES ?

Chaque année, l'expérimentation animale utilise globalement plus de 22 millions d'animaux dans les laboratoires européens. La Belgique n'est malheureusement pas en reste : rien qu'en 2023, selon les dernières statistiques disponibles, notre pays avait utilisé pas moins de 475.142 animaux à cette fin : nous avons ainsi le triste privilège de faire partie du top 5 des pays européens qui pratiquent les tests les plus douloureux sur les animaux.

Les tests sur les animaux pour les cosmétiques (menés pour évaluer la toxicité ou l'irritation des produits sur la peau et les yeux) concernent essentiellement des rats, des souris, des cobayes ou

des lapins élevés spécialement à cet effet dans des installations secrètes et sécurisées. Mais les chiens, les chats, les poissons et les primates peuvent également être utilisés dans ces expériences. Tous ces animaux passent leur vie confinés dans des cages lugubres et ne connaissent que la lumière artificielle, une nourriture fade et les quatre murs d'un laboratoire.

## QUE SUBISSENT LES ANIMAUX VICTIMES DE TESTS COSMÉTIQUES ?

Un seul test pour un ingrédient cosmétique peut utiliser plus de 1.000 rats ou lapins.

Applications cutanées, vaporisation, injection, les tests prennent des formes différentes selon les besoins : les variantes dans la cruauté sont, hélas, infinies. Entre autres exemples, citons ces malheureux lapins placés dans des cages de contention afin qu'ils ne puissent pas se débattre ou s'essuyer les yeux. Les expérimentateurs écartent leurs paupières et leur appliquent des produits chimiques dans l'œil.

Dans les tests cutanés, tout aussi atroces, ces expérimentateurs appliquent généralement des produits chimiques sur la peau rasée des lapins pour vérifier la gravité de la réaction. Une fois le test terminé, ils les tuent.

Or, à l'heure actuelle, il n'y a aucune raison d'injecter des ingrédients de rouge à lèvres à des cobayes pour vérifier s'ils ont des réactions cutanées douloureuses, qu'elles gavent des rats avec des ingrédients de shampoing pendant des semaines ou des mois, provoquant des maladies, des convulsions, une perte de poids et la mort, ou qu'elles administrent des ingrédients de crème pour le visage à des lapines en gestation pour voir si leurs nouveau-nés seront déformés.

# LES TESTS COSMÉTIQUES SUR LES ANIMAUX SONT-ILS INTERDITS DANS L'UE ?

Jusqu'au début des années 2000, l'industrie cosmétique pouvait recourir aux tests sur les animaux pour s'assurer de la sécurité des ingrédients utilisés et des produits finis.

Mais sous la pression des consommateurs et des associations de défense des animaux, en 2009, un premier amendement européen interdit les tests de produits finis, avant qu'en 2013, la Commission Européenne n'impose aux fabricants de cosmétiques européens l'interdiction de tout test sur les animaux. Et depuis 2016, la Cour de justice de l'Union Européenne interdit l'importation de cosmétiques testés sur les animaux. Pourtant, ces obligations légales admettent des exceptions : aujourd'hui encore, des animaux sont empoisonnés et tués pour tester des ingrédients cosmétiques !

Oui, malgré ces interdictions, des entreprises continuent en toute légalité à vendre des produits injectés à des cobayes, enfoncés dans la gorge des rats ou appliqués sur les yeux des lapins : des dérogations leur sont accordées pour des ingrédients cosmétiques chimiques fabriqués à plus d'une tonne par an en Europe dans le cadre du règlement REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals). Ce règlement de l'Union européenne a été adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques. Une deuxième dérogation concerne le cas des ingrédients pour lesquels il n'existe toujours pas de méthode alternative de tests.

Pire encore : le 22 novembre 2023, la Cour de justice de l'UE a anéanti l'interdiction des tests de cosmétiques sur les animaux en prononçant son jugement contre Symrise AG, un producteur d'ingrédients de produits cosmétiques qui demandait l'annulation d'une décision de justice exigeant que ses produits soient testés sur des milliers d'animaux. Par son verdict, la Cour a ainsi rendu complètement inutile l'interdiction historique de tester des cosmétiques sur les animaux.

Et enfin, toute entreprise européenne peut pratiquer ses tests sur animaux hors UE dans un pays (en Chine, par exemple) où ils sont encore autorisés, voire exigés...

Bref, la promesse selon laquelle tous les cosmétiques seraient exempts de cruauté dès 2013 n'a pas été tenue.

## QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Par vos choix, vous, consommateurs, vous avez le pouvoir et le devoir de contribuer à en finir avec l'expérimentation animale. Par chacun de vos achats, par chacun de vos refus d'achat, votre portefeuille envoie un message fort aux entreprises : elles n'auront pas votre argent tant qu'elles effectueront, commanderont ou paieront des tests sur les animaux.

# COMMENT REMPLACER L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE ?

Les interdictions de l'UE ont provoqué un véritable essor dans le développement de méthodes non animales pour évaluer la sécurité des cosmétiques et de leurs ingrédients. Des approches supérieures intégrant l'utilisation d'outils de pointe tels que des modèles cellulaires tridimensionnels et des simulations informatiques avancées sont désormais utilisées couramment pour garantir l'innocuité des cosmétiques sans nuire aux animaux.

Compte tenu de la multitude d'approches sans animaux disponibles pour évaluer l'innocuité des cosmétiques et de leurs ingrédients, il n'y a aucune excuse pour effectuer des tests sur les animaux. Dans les rares cas où l'innocuité d'un produit ou d'un ingrédient cosmétique ne peut être démontrée par des méthodes non animales, il ne faut tout simplement pas l'utiliser. La vie d'un animal vaut tellement plus qu'un tube de rouge à lèvres ou une crème antirides aux promesses mensongères !

## LES PRODUITS « CRUELTY-FREE » : DE QUOI S'AGIT-IL ?

La cosmétique « cruelty-free » (« sans cruauté animale ») désigne tout produit de beauté qui n'a pas été soumis à des tests sur les animaux. Ni le produit fini, ni même un ingrédient spécifique qui rentre dans la composition du cosmétique n'aura été en contact avec un animal. Précaution supplémentaire pour être certain(e) qu'une marque est bien cruelty-free, vérifiez si votre produit affiche des labels reconnus comme « Cruelty Free », « One Voice », « Slow Cosmétique » ou encore « Vegan & Cruelty-free » de l'association PETA, ...

Enfin, si vous voulez avoir la garantie de ne pas financer des tests cruels et inutiles sur les animaux lorsque vous achetez des produits cosmétiques, utilisez la base de données mondiale Beauty Without Bunnies de PETA États-Unis, qui recense plus de 5.200 sociétés et marques qui ne testent pas sur les animaux.

Sources : PETA France, GAIA, Slow Cosmétique, Suppression des Expériences sur l'Animal (S.E.A.).

Anne Dumortier



# Le trafic des animaux sauvages dans le monde



Selon plusieurs études sérieuses menées par le WWF, Interpol et l'ONU, ce trafic génère chaque année de 15 à 20 milliards de dollars, ce qui le place parmi les marchés illégaux les plus lucratifs après ceux de la drogue et des armes. Même s'il ne s'agit que d'une estimation, compte tenu du caractère secret des transactions, celle-ci semble réaliste. Les conséquences de ce marché silencieux sont dramatiques au niveau de la biodiversité et réclament de vrais choix politiques quant aux actions concrètes et efficaces à mener au niveau mondial pour endiguer sa progression. Il est organisé de par le monde par des filières criminelles qui y trouvent une importante source de revenus leur permettant de s'investir dans d'autres formes de criminalités plus lucratives encore. Elles orchestrent le marché en jouant les intermédiaires entre les braconniers locaux et les acheteurs potentiels en Europe, en Asie aux États-Unis, partout dans le monde grâce essentiellement aux réseaux sociaux.

Évidemment, face aux trafics de drogue, d'armes et des êtres humains, le trafic d'animaux est souvent relégué au second plan par ceux qui gouvernent. Les conséquences qu'il engendre n'en demeurent pas moins catastrophiques, tant pour la biodiversité que pour l'équilibre social et économique des populations locales.

## Quels sont les animaux ciblés ?

Tous les animaux sauvages sont susceptibles d'être les proies des trafiquants et des braconniers, même si, pour différentes raisons, certaines espèces sont plus ciblées que d'autres. Les tigres, les loups, les visons sont braconnés pour leur fourrure ou pour être exposés comme trophées de chasse. Le paresseux, particulièrement paisible et inoffensif, est souvent capturé pour faire des « selfies » avec les touristes. Des reptiles, des lézards, des serpents, entre autres, mais aussi des perroquets et certains singes sont prélevés de leur habitat pour devenir des animaux de compagnie.

Les éléphants d'Afrique sont massacrés par milliers chaque année pour l'ivoire de leurs défenses, tout comme les rhinocéros pour leurs cornes aux vertus soi-disant thérapeutiques, sans aucune preuve scientifique. Et le champion toutes catégories est le pauvre pangolin, capturé à grande échelle, entre 500 000 et plus de 2 500 000 individus chaque année, pour sa chair et ses écailles aux vertus prétendument médicinales, une fois encore sans qu'aucune étude scientifique ne l'ait confirmé. Comme les cornes de rhinocéros, les écailles du pangolin sont réduites en poudre et utilisées en médecine traditionnelle chinoise essentiellement. Les transactions peuvent atteindre les 1 000 euros le kilo, et parfois plus lorsqu'il s'agit de la viande de pangolin considérée comme un mets très fin en Chine et au Vietnam. En Afrique, les écailles protégeraient du mauvais sort celui qui en a glissé une dans sa poche.

## La lutte s'organise...

La convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la « CITES » a été adoptée à Washington en 1973. Elle comptait, à cette époque, 80 pays signataires. Aujourd'hui, elle en compte 185... Son but est de protéger les espèces, plantes et animaux, pour éviter leur extinction. Elle ne fait pas office de loi mais est contraignante pour les pays signataires qui s'engagent à tout mettre en œuvre pour lutter contre le trafic des espèces sauvages.

Une liste de près de 40 000 espèces à protéger, plantes et animaux, a été dressée. Le pangolin y apparaît en tant qu'espèce en danger. Sa commercialisation est strictement interdite, ce qui n'empêche pas sa vente en toute illégalité, principalement sur les marchés asiatiques.

# Les solutions...

Ce sont les demandes qui alimentent le marché. Pas de demandes, pas d'offres... Si ce raisonnement s'avère totalement exact dans les faits, il est particulièrement difficile à mettre en œuvre, notamment, lorsqu'il s'agit de combattre des idées reçues ou des traditions ancestrales. La demande mondiale en demeure soutenue. Les sanctions trop clémentes par rapport aux profits engrangés par les trafiquants sont une des raisons pour lesquelles ce marché illégal subsiste et se développe même. Une « rentabilité » qui séduit les trafiquants, évidemment.

Depuis quelques décennies déjà, notre planète subit des dégâts importants, parfois irréversibles. Le dérèglement climatique est une des causes de la disparition de certaines espèces et en menace d'autres qui peinent à s'adapter aux changements. La destruction des habitats et le braconnage ne font qu'empirer la situation de manière exponentielle. Les rhinocéros, par exemple, ont perdu près de 10 000 individus depuis 2008, principalement en Afrique du Sud et en Namibie, et ce, malgré les efforts bien réels pour assurer leur protection. Des centaines de « rangers »<sup>(1)</sup> l'ont payé de leur vie au cours des dernières années. Les enjeux financiers sont énormes pour les trafiquants et les rendent particulièrement dangereux.

Chaque espèce qui disparaît engendre un déséquilibre dans son écosystème et représente, dès lors, un réel danger pour la survie de la biodiversité et donc, à terme, pour la survie de l'humanité.

Le trafic d'animaux favorise également l'émergence de zoonoses, des maladies transmises de l'animal à l'être humain. C'est le cas du virus Ebola, ou encore du Covid 19, dont, dans les deux cas, on attribue l'origine aux chauves-souris et aux pangolins. Il est donc essentiel pour éviter de nouvelles pandémies de couper les canaux de transmission entre les animaux et les êtres humains, et la lutte contre le trafic des animaux sauvages y contribue grandement.

<sup>(1)</sup> Terme anglais se rapportant à un garde qui se déplace, désignant plus particulièrement dans ce cas précis des gardes forestiers.

Christian De Meyer



On pourrait dès lors supposer que la « CITES » n'est qu'un outil administratif qui a été rédigé pour se donner bonne conscience, mais il n'en est rien.

Sur la base des textes de cette convention internationale, des opérations spéciales ont été menées par les services de police et de douane pour appréhender les trafiquants. La dernière, surnommée « Thunder 2022 » a eu lieu du 3 au 30 octobre 2022 dans 125 pays signataires et a permis la saisie de 2200 animaux, reptiles, primates, félins, oiseaux, notamment, et l'identification (et même des arrestations pour certains) de 934 individus et 141 entreprises soupçonnées de participer au trafic d'animaux sauvages.

Même si, à l'échelle mondiale, c'est encore très insuffisant par rapport à l'étendue du trafic mondial, ce n'est pas rien.



# LA DERMATOLOGIE

## ET NOS ANIMAUX DOMESTIQUES

Votre animal présente des lésions inhabituelles sur le corps, il se gratte perd ses poils, des croûtes apparaissent, vous décidez de consulter ? Que ce soit chez votre vétérinaire traitant ou chez un vétérinaire spécialisé en dermatologie, vous gagnerez en efficacité si, au préalable, vous rédigez un petit historique pour aider votre praticien.

### L'ORIGINE DE VOTRE ANIMAL :

adopté dans un refuge, acheté dans un pet store, chez un particulier, chez un marchand, dans un élevage : ceci est très important.

### SON ENVIRONNEMENT ET SON MODE DE VIE :

décrivez où il dort, s'il se promène en milieu urbain ou en campagne, peut-être en forêt ou au parc à chiens, s'il sort dans un jardin privatif, s'il fréquente un club d'éducation canine, si vos animaux partent en pension pendant vos vacances. Décrivez au mieux les lieux qu'ils ont fréquentés ou s'ils ont séjourné dans les régions sud de l'Europe.

### SON RÉGIME ALIMENTAIRE :

apportez un cliché lisible de l'emballage des croquettes, boîtes, sachets montrant la composition des aliments. Si vous avez choisi une ration ménagère, il faut peser séparément les différents ingrédients qui la composent.

### SON STATUT HORMONAL :

l'animal est-il stérilisé ou entier ? Dans ce cas, notez la date du dernier cycle oestrogénique de la femelle (le 1<sup>er</sup> jour où vous avez vu qu'elle était en chaleur) ou le comportement sexuel de votre mâle avec les autres mâles, avec les femelles ou même avec les humains.

### SA SANTÉ :

rédigez un bref résumé des maladies ou des chirurgies antérieures.

### SON STATUT DERMATOLOGIQUE :

a-t-il déjà été traité auparavant pour des maladies cutanées ? Précisez avec quelles médications et quels résultats.

### SON COMPORTEMENT :

a-t-il changé ses habitudes ou ses manières ? Les lésions cutanées pour lesquelles vous consultez : quand sont apparus les premiers signes cutanés précisément ?

### L'HISTORIQUE DU PRURIT

#### EST TRÈS IMPORTANT :

est-ce que ça chatouille ? Et si oui, ce prurit est-il apparu avant ou après les lésions cutanées, y a-t-il eu perte de poils, changement de couleur, léchage obsessionnel, mordillements (aux extrémités, à l'abdomen, aux orifices), où cela a-t-il débuté ?

### LES AUTRES SYMPTÔMES :

par exemple de la conjonctivite, des otites, du prurit anal, des symptômes respiratoires, y a-t-il une influence saisonnière ? Avez-vous vu ou trouvé des puces, les autres animaux de la maisonnée sont-ils également souffrants, avez-vous aussi des lésions cutanées, avez-vous fait un shampoing avant la visite, quelle est la date du dernier toilettage, avez-vous essayé de traiter par vous-même ou avez-vous consulté un confrère auparavant ?



## **POUR POSER LE DIAGNOSTIC**

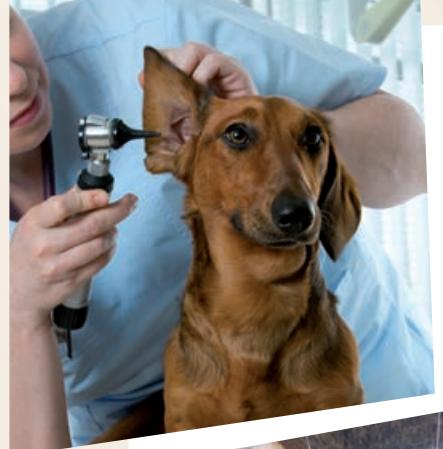
### **DE LA MALADIE :**

les causes peuvent être nombreuses. C'est une affaire de spécialiste : les plus fréquentes sont les dermatoses parasitaires, par exemple la DAPP ou dermatose par allergie aux piqûres de puces, les dermaphytoses, les gales sarcoptiques, démodectiques. Les intolérances alimentaires, les dermatoses atopiques ou immunitaires, les dermatoses hormonales ; les infections (pyodermite) peuvent être primaires ou complicantes, les Malassezia sont des levures opportunistes qui profitent d'une peau sensibilisée pour s'y installer et irriter plus fort la peau déjà dégradée.

## **EN CONCLUSION :**

les maladies cutanées évoluent dans le temps, et il est parfois difficile pour les praticiens d'évaluer à quel stade de la maladie on se trouve.

C'est pourquoi vous gagnerez du temps en rédigeant un résumé de la situation exacte. Il est aussi très utile de réaliser soit des photos proches et nettes des lésions cutanées présentes aux différents stades de leur évolution, ou des courtes vidéos montrant le comportement lié à la maladie de votre animal.



Christiane Loeman  
Vétérinaire



***Vos dons sont  
notre unique  
soutien !***

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €



Belfi BE57 0682 0361 3535

ING ING BE71 3100 0291 8069

# *La gale du renard à Bruxelles : faut-il crier au loup ?*



Depuis plusieurs mois, la Région bruxelloise fait face à une recrudescence de cas de gale sarcoptique chez le renard. Si la situation est préoccupante pour les goupils de notre capitale, il est essentiel de ne pas céder à la panique. Une réaction précipitée pourrait en effet causer plus de tort que de bien.

## **Quels risques pour nos compagnons ?**

La gale, causée par un acarien nommé Sarcoptes scabiei, se manifeste par un pelage abîmé, clairsemé et des zones dépourvues de poils. Elle se transmet uniquement par contact direct avec un animal contaminé ou par un environnement infecté, comme un terrier.

Tous les mammifères peuvent être touchés, mais les risques pour nos animaux de compagnie – et pour nous-mêmes – restent extrêmement faibles. En effet, le renard ne partage ni les habitudes ni les zones de repos des chiens, des chats ou des humains.

Cela dit, comme le dit l'adage : mieux vaut prévenir que guérir. Il est donc recommandé :

- de tenir les chiens en laisse lors des promenades,
- de les empêcher de s'approcher d'excréments suspects,
- et de consulter un vétérinaire en cas de doute.

Le risque est encore plus limité pour les chats. Et même si la maladie peut impressionner, elle se traite facilement chez les animaux domestiques comme chez les humains.

## **Et pour nos renards ?**

Le centre de soins pour la faune sauvage de Bruxelles enregistre un nombre record d'admissions, signe de la pression exercée par la maladie sur l'espèce locale. Cette propagation serait en partie liée à l'augmentation de la population urbaine de renards, favorisée par l'accès facile à nos déchets et par les nourrisseurs bien intentionnés.

Nourrir un renard, malade ou non, n'est donc pas recommandé : cela favorise indirectement la transmission de la gale. La ville regorge de proies naturelles comme les rats et les souris – un renard ne risque donc pas de mourir de faim.

Si un renard fréquente régulièrement votre jardin, vous pouvez lui laisser une coupelle d'eau, à condition de la nettoyer et de la désinfecter régulièrement.

## **Attention aux traitements !**

Il est possible de traiter préventivement vos animaux de compagnie via votre vétérinaire. En revanche, n'administrez jamais de médicaments à un renard. Le dosage varie selon l'espèce et le poids, et ces substances pourraient être ingérées par d'autres animaux. De plus, si plusieurs riverains tentent de traiter le même renard, le risque de surdosage mortel devient réel.

Un renard porteur de gale peut survivre seul si la contamination n'est pas trop avancée et s'il est en bon état général. En cas de renard très affaibli, contactez le Centre de Soins pour la Faune Sauvage de Bruxelles, qui pourra le prendre en charge. Si vous découvrez un cadavre, prévenez votre commune pour qu'elle procède à son retrait.

## **En résumé :**

1. Observez sans intervenir : un renard malade peut survivre seul. Ne tentez jamais de le soigner vous-même.
2. Ne nourrissez pas les renards : cela favorise la propagation des maladies.
3. Signalez tout renard affaibli ou mort aux autorités compétentes.
4. Tenez vos chiens en laisse et consultez votre vétérinaire en cas de doute.
5. Adoptez une hygiène simple : lavez-vous les mains après une promenade.

La cohabitation avec la faune sauvage fait partie du quotidien en ville. En adoptant une attitude vigilante et responsable, chacun peut contribuer à protéger ses compagnons, les renards, et la biodiversité qui enrichit notre belle capitale.

**Nadège Pineau**  
Responsable opérationnelle

# Épitaphe à Micio Micio

DÉCEMBRE 2014

JUIN 2025



À notre très cher Micio Micio,

C'est en 2015 que maman et moi évoquions souvent l'idée d'adopter un petit compagnon, « pour offrir une vie meilleure à un être malchanceux ».

Et puis, en décembre 2015, ton regard est apparu sur une photo partagée par la page Facebook de Help Animals. Nous t'avons immédiatement aimé. J'ai dit à maman, sans la moindre hésitation : « On l'adopte ! » Tu te souviens, on en riait souvent tous les trois, de cette décision si spontanée.

Il nous fallut trois semaines pour venir te chercher : tu venais d'être trouvé, malade d'une pneumonie, au beau milieu de la rue. Tu devais d'abord guérir. Et nous nous souvenons encore qu'au début, lorsque tu te cachais un peu, nous t'attendions patiemment, espérant entendre ton petit « tchuuu » si discret.

Combien de fois avons-nous voulu en savoir plus sur ta vie d'avant ? Comment une âme a-t-elle pu abandonner une créature aussi douce et affectueuse ? Nos sentiments restent partagés. Car sans cet abandon – quelle qu'en soit la raison – nos chemins ne se seraient jamais croisés. Et pourtant, te rencontrer a changé nos vies à jamais.

Nous nous sentions chanceux de pouvoir t'accueillir, fiers aussi de faire notre part, en sauvant un être vulnérable, avec l'espoir de lui offrir un foyer aimant et durable. Nous pensions te donner une seconde chance, mais c'est toi, en réalité, qui nous en a donné une.

Avec le temps, nous avons compris que nous étions les privilégiés. Très vite, tu as choisi de faire confiance à l'humanité une fois de plus, en nous ouvrant ton cœur avec une générosité sans réserve.

Tu as toujours été attentionné : tu nous attendais derrière la porte (jusqu'à ce que tes forces te le permettent encore), tu partageais nos dîners, nos films, blotti contre nos jambes... Mais plus que tout, je voudrais évoquer trois moments où ta présence a été pour nous essentielle :

En 2017, à la naissance de Sofy, tu as d'abord montré un brin de jalousie. Puis, rapidement, vous êtes devenus les meilleurs amis du monde. Tu allais dans sa chambre écouter l'histoire du soir, parfois même t'endormant à ses côtés, et jusqu'il y a peu encore, tu veillais à ses côtés au réveil.

En 2023, lorsque je traversais les mois sombres de la dépression après avoir perdu mon emploi, tu étais toujours là. Dès que tu sentais ma peine, tu venais ronronner, me regarder dans les yeux comme pour dire : « Que se passe-t-il ? Est-ce que ça va mieux ? » Tu m'as soutenu, silencieusement mais puissamment. Et tu faisais de même pour maman, dans ses heures difficiles.

Et puis, dans les disputes familiales, tu allais de l'un à l'autre, inlassablement, jusqu'à ce que nous retrouvions l'apaisement.

Nous t'avons ouvert les portes de notre maison, mais toi, tu nous as ouvert les portes de ton âme, jusqu'à ton dernier souffle. Nous pensions te faire un cadeau ; c'est toi qui nous as comblés d'un amour que nous n'aurions jamais cru recevoir d'un animal.

Hier, ce moment que je redoutais tant est arrivé : nos chemins ont dû se séparer. Mais je veux croire que ce n'est que temporaire. Tu es maintenant auprès de ta maman et de ton papa. Et j'aime penser que tu veilles encore sur nous, ta petite patte posée doucement sur nos coeurs, en attendant qu'un jour, nous soyons à nouveau réunis.

Nous ne t'oublierons jamais, Micio Micio. Merci pour tout ce que tu as fait pour nous.

Repose en paix.

À très bientôt,

Federico, Tania & Sofy

# Des pratiques particulières dans certains zoos...

Une polémique est née en juillet dernier, suite à l'abattage par balles de 12 babouins dans l'enceinte du zoo de Nuremberg, situé dans le sud de l'Allemagne. Étaient-ils porteurs d'une maladie ? Non, ils étaient en bonne santé, juste trop nombreux, 43 singes dans un enclos pouvant en accueillir 25 !

Un surpeuplement qui, évidemment, commençait à poser des problèmes relationnels entre les animaux. C'est la raison officielle qui a été annoncée par la direction du zoo qui s'est justifiée en évoquant le respect des critères émis par l'Association européenne des jardins zoologiques et aquariums (EAZA), laquelle autorise ses membres (400 membres répartis dans 47 pays) à euthanasier des animaux en bonne santé pour des raisons de surpopulation ou de problèmes génétiques.

Il s'agit dans ce dernier cas d'éviter la consanguinité néfaste pour la conservation des espèces, mais aussi de ne pas surpeupler les enclos par des individus trop âgés...

En ce qui concerne le zoo de Nuremberg, ni les pétitions, ni les protestations des associations de défense animale n'ont pu sauver les babouins qui ont été abattus lors d'une journée de fermeture exceptionnelle du zoo. Après avoir prélevé quelques échantillons à des fins de recherches scientifiques, les carcasses ont été données en pâture aux animaux carnivores détenus dans le zoo. La direction a prétendu n'avoir eu d'autres solutions que l'euthanasie après avoir examiné et rejeté quelques offres d'accueil émises par d'autres zoos. Cet événement a suscité la réprobation d'une grande majorité de la population locale, mais aussi internationale et de toutes les associations de défense animale.

Par son attitude, la direction a démontré son intransigeance, mais aussi et surtout des lacunes quant à la gestion des populations animales qu'elle est supposée protéger.

Cette affaire n'est pas sans rappeler une autre similaire qui s'est déroulée en février 2014 dans un zoo situé à Copenhague, au Danemark.

« Marius », un girafon de 18 mois, en bonne santé, y a été euthanasié, dépecé et livré aux lions devant un public médusé, provoquant un tollé mondial.

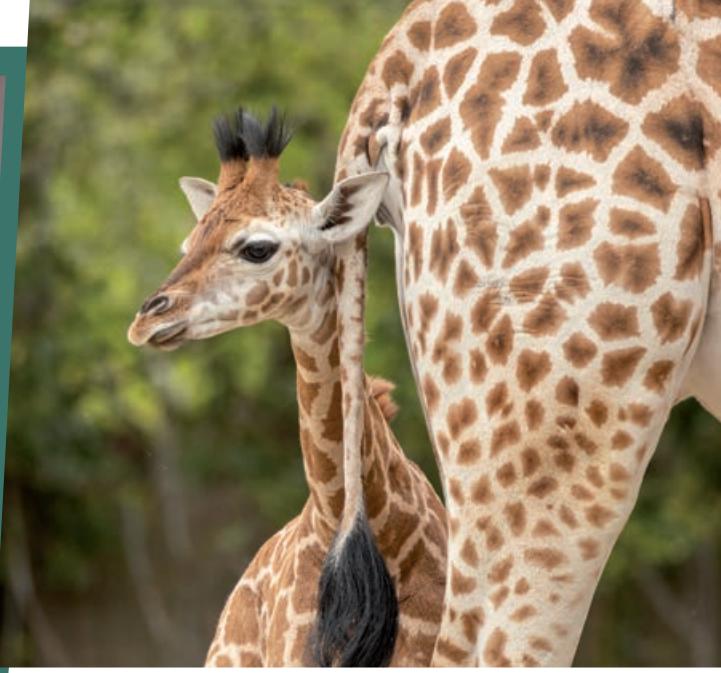
Quelques semaines plus tard, toujours dans ce même zoo, un zèbre de 11 mois, a subi le même sort. Dans ces deux cas et bien d'autres, semble-t-il, la raison principale est un problème de génétique ou de régulation de la population de l'espèce au sein du jardin zoologique.

Il faut rappeler, par honnêteté, que bon nombre de zoos refusent le principe de l'euthanasie, sauf dans des cas extrêmes, maladies ou blessures graves sans espoir de guérison, et privilégient une forme de contraception ou le transfert d'animaux en surplus vers d'autres zoos.

Ce type d'événement doit susciter une réflexion plus approfondie sur les pratiques douteuses de certains zoos.

Entre autres, l'idée que ceux-ci sont des entreprises commerciales qui se doivent d'être rentables pour survivre. Il est évident que la surpopulation d'une espèce au sein d'un zoo entraîne immanquablement un coût supplémentaire tant au niveau de la nourriture que des soins vétérinaires sans, pour autant, augmenter les visites du public, ce qui est contraire au principe de rentabilité.

De même si, en terme « marketing », les bébés animaux attirent un certain public, ils font très vite partie intégrante des problèmes de surpopulation lorsqu'ils dépassent le stade de « bébés ». Ils peuvent alors se retrouver sur la liste des animaux « en trop » et ne plus avoir d'avenir, si ce n'est la mort !



Il arrive même qu'ils soient euthanasiés quelques jours après leur naissance, comme ce fut le cas, en juillet dernier, dans un zoo de Cologne pour deux lionceaux. La mère, une jeune lionne, ne s'occupait pas d'eux, plus préoccupée par sa portée précédente de trois lionceaux. Elle a agi comme elle l'aurait fait dans la nature, mais, en étant en captivité, les responsables du zoo auraient dû prendre des mesures pour éviter qu'elle retombe enceinte si vite.

Cela fait partie de la gestion des animaux dont ils ont la responsabilité. L'EAZA a dernièrement annoncé, qu'en ce qui concerne ses membres, de 3 000 à 5 000 animaux sont ainsi euthanasiés chaque année, des insectes aux plus grands mammifères. Il faut savoir que l'on compte plus de 3 000 espaces zoologiques en Europe, dont 400 « seulement » sont membres de l'EAZA, fondée en 1992.

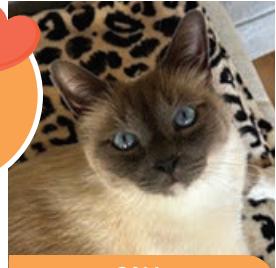
C'est dire que le nombre d'animaux euthanasiés au sein de ces institutions doit largement dépasser les 10 000 annuellement. Pas sûr, dès lors, que tous les zoos agissent réellement dans le cadre de la conservation des espèces qui, de toute manière, ne sont pas faites pour vivre dans des enclos fermés.

Malheureusement, pour les animaux nés en captivité, le retour à la nature s'avère généralement impossible, à moins que l'on n'oblige les zoos à investir dans des centres de réhabilitation dont le seul but serait d'apprendre aux animaux à survivre et à retourner dans l'habitat qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

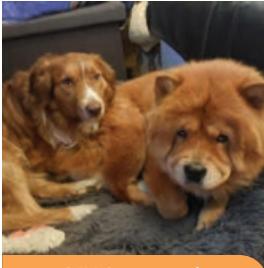
Christian De Meyer



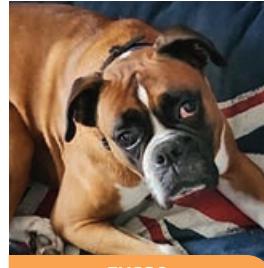
## Les heureux



**BALI**  
Mme Deborah GIAUX



**BELLA et son ami**  
Mme Martine DOMMERY



**FUEGO**  
Mr Johan DUPONT



**LEON**  
Mme Claudine HOEBEEK



**LILAS**  
Mme Myriam MASTERMANT



**LUNA**  
Mr Sébastien PAUWELS



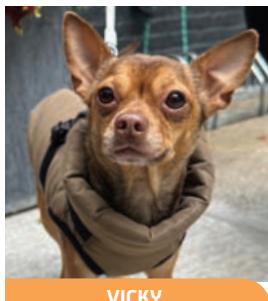
**MAZIKEEN**  
Mme Cindy BARTHELEMY



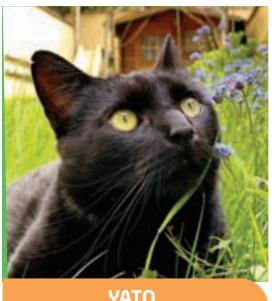
**ORIA**  
Mme Marie BAUDELET



**ORNELLA**  
Mr Marc NÉEL



**VICKY**  
Mme Cécile ITOE



**YATO**  
Mme Samya HOUYOUX



**ANGEL - 6 ans et 4 mois**  
Mme Marcelle TOURRE



**BOWIE - 8 ans et 9 mois**  
Mr Tristan LUC



**BRUME - 6 ans et 5 mois**  
Mme Carine WAUQUIEZ



**JUMPER - 10 ans et 11 mois**  
Mr Frédéric BAUDAUX



**MAO - 9 ans et 8 mois**  
Mme M-J BLONDIAU



**PIRATE - 2 ans et 3 mois**  
Mme Carola PAQUAY



**PRADA - 16 ans et 5 mois**  
Mr Jean MERTENS



**Sony - 12 ans et 1 mois**  
Mme Stéphanie WALLON

## Les disparus



ASBL  
VZW

Help  
Animals.be

*Vos dons sont  
notre unique  
soutien !*

Deductibles des impôts à partir de 40,00 €



Belfi BE57 0682 0361 3535 ING BE71 3100 0291 8069

# Donations & testaments

*Pensez aux animaux en rédigeant votre testament*

Depuis 1981, l'association sans but lucratif (ASBL) Help Animals vient en aide aux animaux les plus déshérités et promeut jour après jour le bien-être de tous les animaux. Fort de l'agrémentation de notre refuge par le Ministère de l'Agriculture (loi de 1986 sur la protection et le bien-être des animaux), l'administration fiscale nous a également accordé le bénéfice d'une fiscalité plus avantageuse.

Nous ne percevons aucune subvention étatique. Notre refuge est exclusivement soutenu par vos généreuses contributions (dons, donations et legs).

## a. Dons

Vos dons spontanés, aides ponctuelles, peuvent être effectués sous diverses formes : espèces, virements bancaires ou même, en nature (objets matériels, nourriture, fournitures pour animaux,...). Pour ce qui est des dons financiers, nous vous fournirons un attestation fiscale vous permettant de les déduire de votre revenu imposable.

Il vous est aussi possible de nous soutenir par un acte de donation de votre immeuble. Cela se passera obligatoirement par un acte reçu, devant notaire. Plus d'informations sont disponibles en nous contactant à l'adresse ci-dessous : [successions@helpanimals.be](mailto:successions@helpanimals.be) ou par un rendez-vous chez le notaire de votre choix.

## b. Legs

Vous pouvez aussi (et surtout) nous soutenir en rédigeant un testament en notre faveur ("legs"). Grâce à notre statut fiscal, Help Animals bénéficiera d'un tarif réduit à titre de droits de succession. Pour vous donner une idée, voici, ci-dessous le tarif dont nous bénéficiions dans chaque Région :

Région de Bruxelles-Capitale      7%

Région wallonne      7%

Région flamande      0%



En toute circonstance, n'hésitez pas à vous renseigner chez le notaire de votre choix ([www.notaire.be](http://www.notaire.be)). Ce dernier saura adapter son conseil, en toute indépendance et toute objectivité, en fonction des circonstances et de votre situation personnelle comme familiale. Par ailleurs, il vous conseillera quant à la forme et la manière d'établir votre testament.

Les dons et legs sont absolument indispensables pour la survie de Help Animals car ce sont eux qui nous permettent de disposer des moyens financiers nécessaires pour poursuivre notre combat quotidien inlassable en faveur des animaux. Nous vous rappelons que Help Animals est dirigé par un conseil d'administration actuellement composé de 6 membres indépendants et non rémunérés.

Pour tout renseignement plus précis concernant votre succession, n'hésitez pas à nous poser vos questions par mail, à l'adresse suivante: [successions@helpanimals.be](mailto:successions@helpanimals.be)

David Verpeut





PRIX : 1,50 €

# Help Animals



**ANDERLECHT** // T. 02/523.44.16

203 rue Bollinckx - 1070 Anderlecht

(HK30230346)

Ouvert de 13h00 à 17h00 - Sam. de 11h00 à 12h30  
et de 13h00 à 17h00 (Fermé les dimanches et jours fériés)



**BRAINE-LE-CHÂTEAU** // T. 02/204.49.50

10 rue du Bois d'Apechau - 1440 Braine-le-Château

(HK30224417)

Ouvert de 13h00 à 17h00 (Fermé les dimanches et jours fériés)



**WATERLOO** // T. 02/523.44.16

(HK30224417)

40 Rue du Coq- 1410 Waterloo

(Uniquement sur rendez-vous)

[www.helpanimals.be](http://www.helpanimals.be)

info@helpanimals.be - blc@helpanimals.be

